



CRDMA

Centre de Recherche et de Documentation
Médiévales et Archéologiques
de Saint-Mammès

•
Association loi 1901

Siège social : Mairie de Saint-Mammès
2, rue Grande
77670 SAINT-MAMMÈS

•
crdma77@gmail.com



Numéro du mois d'octobre 2022

CRDMA INFO

Forte fréquentation à Moret-sur-Loing pour les Journées du Patrimoine 2022

Participation du CRDMA de Saint-Mammès



La cave médiévale de l'Ecole centrale



Le public en attente pour la visite de la porte de Bourgogne

Au sommaire de ce numéro :

• Une monnaie médiévale provenant de l'Orient latin découverte à Saint-Mammès
par Claude-Clément Perrot

• La Pierre tombale du Templier Gérard de Villers
par Claude-Clément Perrot

• Un grattoir néolithique découvert à Écuellles
par Claude-Clément Perrot

• Travaux à la fontaine de Fourches
par Claude-Clément Perrot

• Une stèle gallo-romaine et un fragment de pierre tombale médiévale inclus dans le mur de clôture de la mairie de Villecerf
par Claude-Clément Perrot

• Le contexte et le mobilier archéologique de la tombe SE 23 exhumée dans le cimetière de la commanderie de Fourches (Le Vaudoué)
par Claude-Clément Perrot

• † *In memoriam* Olivier de Bergevin
par Claude-Clément Perrot

Nos guides, pour ces journées du Patrimoine, sur la commune de Moret-Loing et Orvanne :

- Louis Binachon et Thibaud Degallaix (Porte de Bourgogne)
- Cyril Boucher (médiathèque d'Écuellles)
- Anne Grau (églises d'Épisy et Montarlot)
- Françoise Martin (église d'Écuellles)
- Katy Peureau (Caves de l'École centrale, église Notre-Dame de Moret, visite historique de Moret)
- Claude-Clément Perrot (Caves de l'École centrale, église Notre-Dame de Moret, visite historique de Moret)
- Participation de Marlène Boucicaud et Michèle Méral.

Nous remercions la municipalité de Moret-Loing et Orvanne pour son appui logistique.

Une monnaie médiévale provenant de l'Orient latin découverte à Saint-Mammès

C'est dans un jardin situé sur le quai du Loing à Saint-Mammès, que de jeunes enfants ont découvert, en 2003, une monnaie d'argent d'époque médiévale. Cette pièce est un demi-gros au castel, frappée entre 1275 et 1287 et émise dans le comté de Tripoli. L'avvers, présente, dans un polylobe, un château ou une porte à trois tours. La légende circulaire mentionne CIVITAS TRIPOLIS SYRIE, chaque mot est séparé par une ponctuation constituée de trois besants superposés. Le revers présente dans un polylobe, une croix pattée. La légende circulaire, mentionne SEPTIMUS BOEMUNDUS COMES, Chaque mot est séparé par trois besants superposés. Bohémond VII, de Poitiers est né en 1261 et mort en 1287. Il était, comme indiqué sur la monnaie, septième comte de Tripoli. Il portait également le titre de prince titulaire d'Antioche. Le comté de Tripoli était un des états latins d'Orient, fondé en 1102 à la suite de la première croisade. Il subsista jusqu'en 1289, année où il fut repris aux croisés par le sultan Qalaoun.



Avers



Revers

Et si on rêvait !

Comment cette monnaie est-elle arrivée sur les bords du Loing, à Saint-Mammès. Celui qui l'a transportée jusqu'ici, revenait-il de Terre Sainte ? Pourrait-il s'agir d'un des personnages inhumés dans l'ancienne priorale du village ? Elle abrite encore les dalles tumulaires à effigies, indiquant la date de leur mort. Adam Peniers (chevalier), 1281, Adam de Bourron (écuyer), 1289 et Guillaume (?) de Bourron, 1290. Tous trois ont pu être présents en Orient entre 1275 et 1287, période où on frappait la pièce en question. Sur sa pierre tombale, Adam de Bourron est représenté en costume de pèlerin et, parmi les trois blasons qui l'accompagnent, l'un d'eux est gravé d'une croix pattée seule. Ne serait-ce point pour rappeler sa participation à une croisade ou à la défense des derniers états latins dont la chute est survenue en 1291 ? Il s'agit là, bien sûr d'une hypothèse. Et pourquoi l'objet se trouvait-il sur les bords du Loing ? Là encore on peut conjecturer, imaginer que le détenteur de la monnaie ait emprunté la voie d'eau, ce qui était le plus rapide à l'époque et que c'est en débarquant sur les langues de terre, qui conduisaient alors aux bouches du Loing, qu'il a perdu la pièce d'argent.

La dalle de calcaire de l'écuyer Adam de Bourron se trouvait autrefois dans le chœur de la chapelle priorale de Saint-Mammès, devant les marches de l'autel. Elle est scellée actuellement contre le mur intérieur ouest du bas côté nord, près des fonts baptismaux.

Encadré par deux colonnettes à chapiteaux soutenant une archivolte triflée, surmontée d'un gable ajouré, les rampants étant rehaussés de crochets, l'écuyer est représenté en pied, les mains jointes, en costume laïque très simple, le capuchon rabattu sur les épaules, peut-être s'agit-il d'un habit de pèlerin. Le défunt paraît jeune, ses cheveux sont ondulés, ses pieds reposent sur un chien symbole de fidélité.



Pierre tombale d'Adam de Bourron (1289)
pierre de liais ; longueur 2,35 m, largeur 0,86 et 0,92 m
épaisseur 0,11 m

Trois blasons l'accompagnent : au-dessus de l'épaule droite, on distingue un écusson meublé d'une croix de Saint-André, en sautoir. Sous le coude droit, un second écusson est orné d'une croix pattée. Sous le coude gauche, il ne reste que la trace en creux d'un troisième écusson qui devait être en métal, comme semble l'indiquer trois points de fixation, stigmates d'un insert disparu. L'objet devait présenter quelque valeur, puisqu'on l'a arraché à une période non déterminée.

Deux anges thuriféraires occupent les écoinçons situés au-dessus de l'archivolte.

L'inscription suivante écrite en langue vernaculaire, débute dans l'angle supérieur gauche de la dalle, gravée entre deux filets, elle borde le décor et l'effigie sur les quatre côtés :

ICI GIST ADAN DE BOVRON
ECUYER QUI TRESPASSA AN L'AN
DE GRACE M CC IIII XX IX LE
GEVDI DEVANT LASANCION
PRIEZ POUR LI

Les de Bourrons tiraient leur nom du village situé à la limite est de la forêt de Fontainebleau. L'écuyer Adam de Bourron était le fils d'Adam 1^{er} de Bourron, qualifié, lui, de chevaliers. C'est ce dernier qui, en 1258, ratifie et approuve le don fait par son père Berruyer de Bourron aux religieux de l'abbaye du Jard (Voisenon), don qui consistait en quarante sols de rente sur le péage des bateaux passant à Saint-Mammès.

La pierre tombale du Templier Gérard de Villers

Gérard de Villers fut vers 1260, le fondateur de la commanderie de Villers-le-Temple (Belgique). Chevalier et fils de chevalier, il avait été marié avec Marguerite de Trangel ou Frangel. C'est vers 1240, après le décès de son épouse, qu'il entra dans l'Ordre du Temple, apportant de ce fait tous ses biens, ainsi que ceux de son épouse à l'Ordre, à savoir : des bois, prés, cens, rentes et dîmes. On le trouve en 1257, commandeur des maisons de Brabant et d'Hesbaye, dès 1262, sa juridiction s'étendra sur toutes les maisons situées dans la province de Liège et, en 1268, on le trouve précepteur de la maison du Temple de Villers, ceci jusqu'au 28 février 1273, date de sa mort. Entièrement dévoué à son ordre, il apparaît comme un administrateur éclairé et sage.

Le CRDMA possédant un moulage de sa dalle funéraire, nous avons pensé qu'il serait intéressant de publier un article relatif à celle-ci.



Longue de 2,30 m et large de 1,15 m, cette dalle, qui se trouvait autrefois dans la chapelle de la commanderie, est aujourd'hui dressée contre un mur dans l'église de Villers-le-Temple. On y voit le défunt, représenté en pied, sous un décor constitué de deux colonnettes surmontées de chapiteaux, supportant une arcade trilobée abritée par un gable festonné, couronné d'un fleuron et ajouré d'un trilobe accosté de chaque côté par un pinacle.

Gérard de Villers est habillé en costume de maison, la tête couverte par un chapeau de feutre ou de coton, à moins qu'il ne s'agisse d'une cervelière. Sa tunique est à manches étroites et paraît être serrée à la taille par une cordelette. Le manteau porte une croix grecque sur le côté gauche, la main droite s'appuie sur le bâton pastoral, tandis que la main gauche tient un compteur de prières (sorte de chapelet). Les souliers sont sans bec ni lacet.

Le fait qu'aucune arme ne figure avec le défunt pourrait indiquer qu'il n'a jamais combattu.

Le texte épigraphique débute au centre de la partie supérieure de la pierre, il se déroule dans le sens de la lecture, et est gravé dans un bandeau figuré entre deux lignes sur le pourtour de la dalle, la base des lettres tournées vers l'intérieur.

On discerne encore la citation suivante :

C (h) I: GIST : FRERE : GERARS : KI : CESTE : MAISON : FUNDA : PROIES : POR :
S'ARME : SI : TREPASSA : EN : LAN : DEL : INCARNATION : NOSTRE : SIGNOR :
JHESUS : CHRIST : MIL : CC : et LXXIII : LE : DERIEN : IOR : DE : FEVRIER



Les plates tombes représentant un Templier en effigie sont rares, on connaît surtout celle de Pierre de Liege ou de Legé, commandeur et chapelain de la commanderie de La Rochelle, mort en 1268. Longue de 2,32 m, large de 1,05 m, elle est très épaisse, 0,30 m. Cette lame funéraire se trouve actuellement dans la cathédrale Saint-Louis. Le personnage est représenté en pied, sous une arcade trilobée, ses pieds reposent sur des dragons opposés, une croix grecque semblable à celle visible sur le manteau de Gérard de Villers figure aussi sur celui de Pierre de Legé. Est-ce dû à la fonction de chapelain du défunt, l'épithète est en latin.



Pierre tombale de Pierre de Legé
Dessin de Jean-Claude Bonnin

Claude-Clément Perrot

Un grattoir néolithique découvert à Écuellen



L'objet a été découvert lors d'une prospection de surface dans un champ situé à gauche de l'accès au Centre EDF des Renardières à Écuellen. Expertisé par Miguel Biard, archéologue à l'INRAP, il s'agit d'un éclat allongé, taillé avec une pierre dure. L'extrémité est retouchée en grattoir. Ce petit outil est caractéristique d'une période comprise entre 5 000 et 2 500 ans avant notre ère.

Travaux à la fontaine de Fourches

Le 12 mars 2022, malgré un temps peu favorable, sept membres du CRDMA, ont mené à bien une opération d'accessibilité et de mise en valeur de la fontaine de Fourches (Le Vaudoué).

Rappelons que cette fontaine, distante de 355 mètres de la chapelle de Fourches, avait déjà à de multiples reprises, bénéficié des soins de l'association. Lors de la tempête de 1999, un grand arbre qui avait poussé sur la voûte, avait emporté dans sa chute une partie de l'extrados de celle-ci. Notre association répara ces dégâts dans les semaines qui suivirent l'incident.



Fontaine de Fourches, mars 2022

Bien qu'ignorant, malgré nos démarches, l'identité du propriétaire du lieu, c'est le CRDMA qui défrichait de temps à autres le site afin de permettre aux promeneurs de progresser jusqu'à l'édicule. D'autres priorités, liées aux travaux que nous menons à la chapelle de Fourches, nous avaient fait délaissier cette action depuis quelques temps. La végétation ayant repris ses droits, l'accès à ce petit monument devenait impossible.

C'est cette situation qui nous a conduits à réaliser un défrichage et une modification partielle du cheminement. Effectivement, le chemin pratiqué jusqu'à ce jour, longeait sur quelques mètres l'ancien abreuvoir situé en contrebas.

L'exiguïté du passage n'excédant pas à cet endroit une quarantaine de centimètres, en raison de la présence de souches d'arbres, le risque de chute grave était patent. Un contournement a donc été réalisé, ainsi qu'un aménagement lié à la dénivellation existant entre le chemin creux de la fontaine de Fourches et le cheminement en impasse menant à celle-ci.



Claude-Clément Perrot

Une stèle gallo-romaine et un fragment de pierre tombale médiévale inclus dans le mur de clôture de la mairie de Villecerf

C'est dans le mur de clôture de la mairie de Villecerf, côté rue de l'église qu'est encastrée une curieuse sculpture. À regarder de plus près, il s'agit d'un fragment d'une stèle funéraire ou votive gallo-romaine, vraisemblablement réalisée au II^{ème} siècle de notre ère. Sous un fronton triangulaire orné d'acrotères, on distingue deux personnages agenouillés, encadrant un élément non identifiable, tant l'ensemble, large de 0,61 m, haut de 0,47 m, est érodé.

Ce fragment de stèle aurait pu surmonter un coffre cinéraire. Dans le même mur, est également incorporé un élément présentant une croix inscrite dans un cercle, provenant vraisemblablement d'une pierre tombale médiévale anépigraphue. Nul ne sait d'où proviennent ces objets, ni la date de leur inclusion dans ce mur qui semble dater du XIX^{ème} siècle et qui pourrait être lié à un fait particulièrement curieux.



Stèle Gallo-romaine



Fragment de pierre tombale

En 1876, L'église de Villecerf va connaître une modification drastique, puisque son chœur qui se trouvait comme dans toutes les églises, à l'est, va se trouver transféré à l'ouest, et qu'un portail néo-gothique va être ouvert dans l'ancien chevet. Quel événement a-t-il entraîné une telle vicissitude ? Il semblerait que le presbytère (mairie actuelle) et son mur de clôture ouest aient été édifiés vers la date citée plus haut, sur une parcelle, située au sud de l'église et contiguë à celle-ci. Est-ce l'implantation de ce nouveau bâtiment qui entraîna une modification du parcellaire, le percement d'un nouveau portail et l'occidentalisation du chœur. La question reste posée.

Claude-Clément Perrot

Le contexte et le mobilier archéologique de la tombe SE 23 exhumée dans le cimetière de la commanderie de Fourches (Le Vaudoué)

Qui peut imaginer aujourd'hui que l'ensemble des vestiges découverts par le CRDMA autour de la chapelle de Fourches se trouvait sous un remblai d'environ 1,20 m, surplombé d'une végétation luxuriante ? L'élimination de ce remblai permit dans un premier temps de mettre au jour des structures de bâtiments et quelques sépultures médiévales, cependant à l'est du chevet, un important dépôt subsistait. Il fut envisagé d'explorer cette zone, et l'élément déclencheur fut la visite, sur le site, de Michel Fleury, Directeur de la circonscription des Antiquités d'Île-de-France, qui abonda dans ce sens et accorda l'autorisation administrative de fouilles. La première phase consista à éliminer les différentes strates qui s'étaient constituées avec le temps au-dessus du sol d'occupation le plus ancien. C'est, posée sur ce sol au nord est de la chapelle, que fut mise au jour une dalle tumulaire qui paraissait être encore en place et orientée le pied à l'est. Cette pierre tombale de cimetière, sans inscription, de plan légèrement trapézoïdal, est taillée dans un bloc de grès long de 1,80 m, large à la tête de 0,54 m et de 0,40 m au pied, pour une épaisseur de 0,20 m. Cette dalle fut enregistrée sous l'appellation de DT 3 (dalle tumulaire 3), deux autres dalles avaient été découvertes hors contexte auparavant. La plate tombe recouvrait très précisément les restes en connexion anatomique d'un individu de sexe masculin, inhumé en décubitus dorsal, les bras posés sur l'abdomen. La boîte crânienne avait été déplacée lors du creusement de la fosse d'une nouvelle tombe pratiquée dans le prolongement ouest de la sépulture SE 23 liée à la dalle tumulaire. Cette boîte crânienne gisait face contre terre à un niveau supérieur. Quatre pots encensoirs encadraient le défunt. Ces vases, du type pichet à pâte rouge, sont à haut col cylindrique, à lèvre en flèche, l'épaule est marquée par une moulure, la panse est ovoïde et le pied légèrement convexe, détaché à la ficelle. Les trous d'évent ont été percés sur le vase cuit par perforations faites par une lame de couteau contrairement au percement par piquetage observé sur les vases mis au jour dans d'autres sépultures du site. Deux des vases présentent de profondes entailles au sommet de l'anse, celles-ci ont été pratiquées après cuisson, il est possible d'y voir une marque personnelle pour honorer le défunt. Les pichets à pâte rouge sont largement majoritaires parmi les céramiques mises au jour aussi bien dans les sépultures que dans les latrines ou la prison. Ils servaient vraisemblablement de pot à boire (la contenance est de 70 cl pour deux des vases et de 78 cl pour les deux autres), avant d'être utilisés pour un usage funéraire. Il est raisonnable d'attribuer la fabrication de ces vases à la seconde moitié du XIII^{ème} siècle. On trouve des tessons de ces vases à pâte rouge associés à des tessons de pichets parisiens à glaçure plombifère et à des fragments de col d'oule et de coquemar attribuables à cette période. Après l'arrestation des Templiers en 1307, la commanderie de Fourches fut transformée en ferme et rattachée par les Hospitaliers à la commanderie de Beauvais en Gâtinais ? Rien ne permet d'affirmer que le cimetière des frères servit régulièrement après cette date. Laurent Bourgeau a identifié le lieu de production de cette céramique comme étant la ville de Dourdan au lieu-dit « Le Madre¹ ».

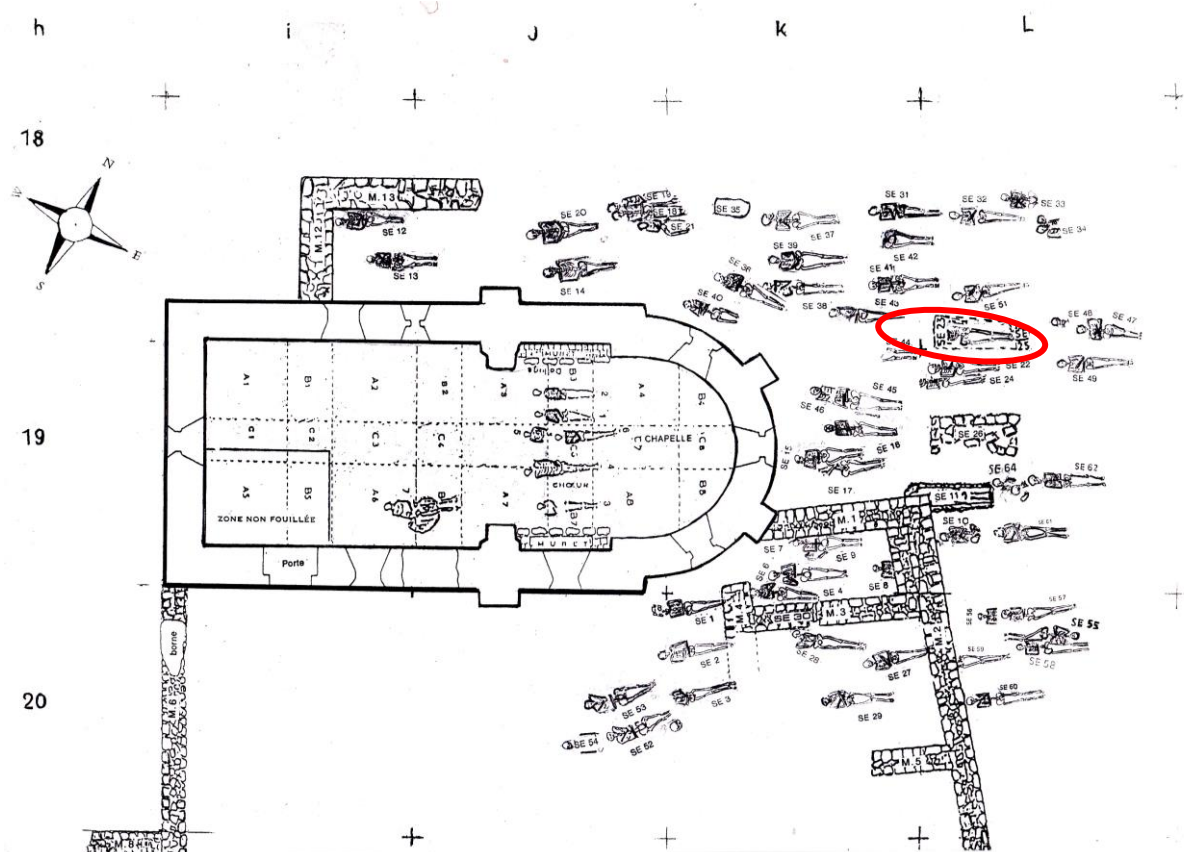
Claude-Clément Perrot

Bibliographie :

Diot Robert et Perrot Claude-Clément, 1984, *Le mobilier lié à un usage funéraire dans le cimetière de la commanderie de Fourches (Le Vaudoué)*.

Orssaud Dominique, Archéologie de la ville d'Orléans, Orléans 2, « La céramique médiévale », *Revue archéologique du Loiret*, n° 11.

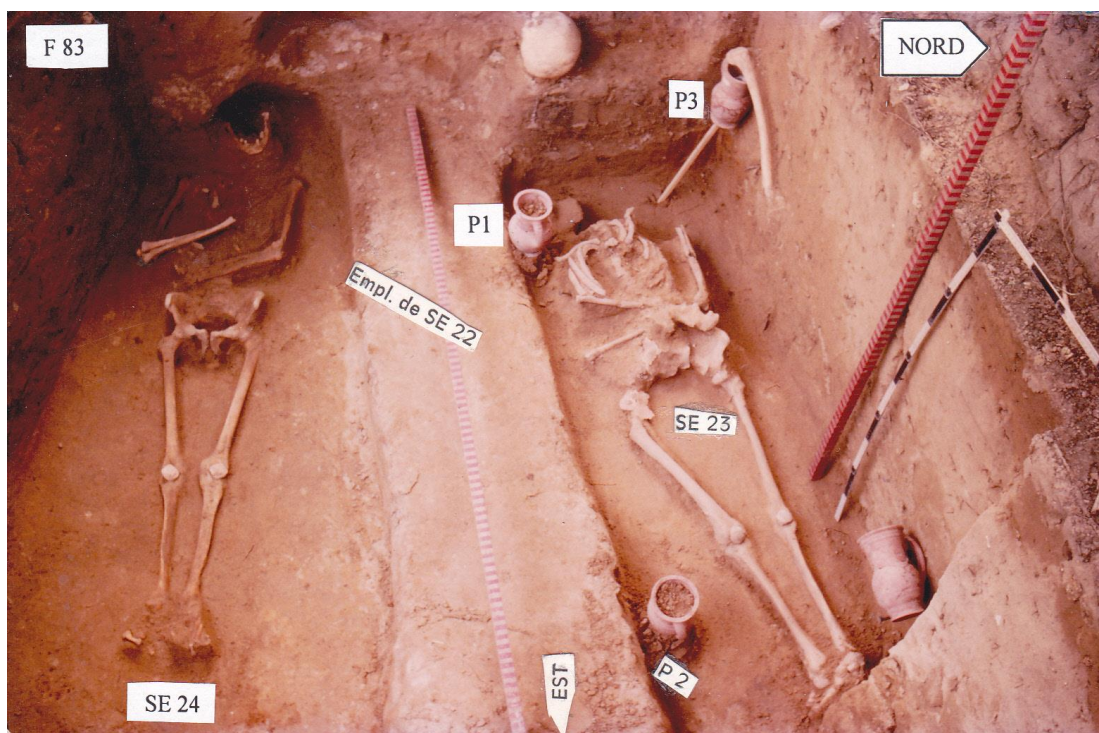
¹ Laurent Bourgeau, 1984, « Le Madre site de potier, Dourdan, Essonne, sauvetage programmé » 1984, Association des Amis du Château de Dourdan et de son Musée, 79 p.



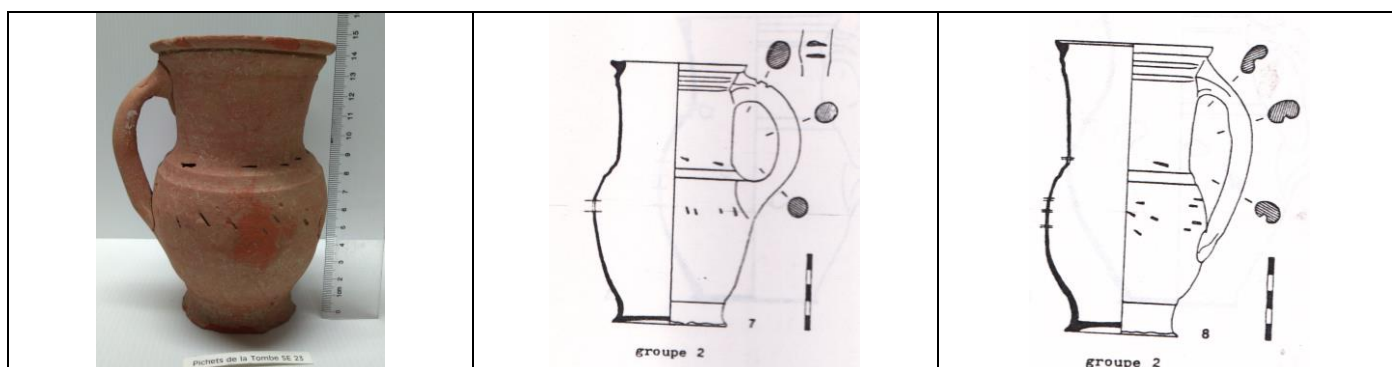
Plan du cimetière de la commanderie de Fourches



Pierre tombale de cimetière DT 3



À droite la tombe SE 23 qui se situait sous la pierre tombale DT 3



Pichet qui accompagnait la tombe SE 23

✝ *In memoriam*

Olivier de Bergevin, nous a quittés en octobre 2022, à l'âge de 95 ans, à son domicile de Veneux-les-sablons. Nous l'avions rencontré dès 1967, peu après la fondation de notre association. Il occupait alors le poste d'architecte des Bâtiments de France, chef du Service Départemental d'Architecture. Très vite, il apporta à notre groupe de jeunes, sa confiance, son soutien et ses conseils, puis des liens d'amitiés naquirent. Nous étions toujours admiratifs devant l'expertise qu'il avait en matière de datation et de compréhension des monuments anciens. C'était comme l'appelait Jean Dumonthier, le propriétaire du Fort de Challeau « L'homme de l'Art », expression que n'aurait pas démentie, Patrice de Vogüé, le propriétaire de Vaux-le-Vicomte, qu'il conseillait, comme tant d'autres. Quant à nous, il suivait nos travaux à Glandelles, Challeau, Grez-sur-Loing, Lagerville ainsi que nos restaurations de calvaires. Mais ce que nos adhérents actuels et le public ignorent, c'est que c'est lui qui, en 1973, se chargea des tractations entre l'ancien propriétaire de la chapelle de Fourches et notre association pour que notre opération de sauvetage aboutisse, ce qui n'était pas une mince affaire. Certains trouvaient qu'il était trop exigeant dans les avis qu'il donnait en qualité d'ABF. Non, il faisait simplement son métier, évitant ainsi que de renoncement en arrangement, des monuments et des sites soient défigurés. Alors pour tout cela, merci Monsieur de Bergevin.

CCP